

Quels sont mes avantages ?

Votre logement est maintenant équipé de répartiteurs de frais de chauffage.


Votre résidence a fait le choix d'une répartition individuelle dans le but de favoriser :

- **L'équité**
Vos habitudes personnelles sont prises en compte.
- **Les économies**
Vous pouvez réduire votre facture en adoptant un comportement responsable.
- **La protection de l'environnement**
Les économies d'argent sont également des économies de combustible, donc moins d'émissions de CO2.

Une question ?

Dans le cadre de votre contrat, vous bénéficiez d'un service de dépannage avec la prise en charge du remplacement des appareils constatés défectueux.

Suite aux relevés, notre service peut être amené à vous contacter.

 **Service Client Techem**

Téléphone : 01 46 01 50 41
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mail : chauffage@techem.fr

Guide occupant RFC V04

Techem Services

Répartition individuelle des frais de chauffage

GUIDE OCCUPANT

Techem
Bâtiment Gay Lussac
20 av. Edouard Herriot CS 9002
92356 Le Plessis Robinson cedex
01 46 01 59 70
www.techem.fr

techem

techem

Quelle sera ma nouvelle facture ?

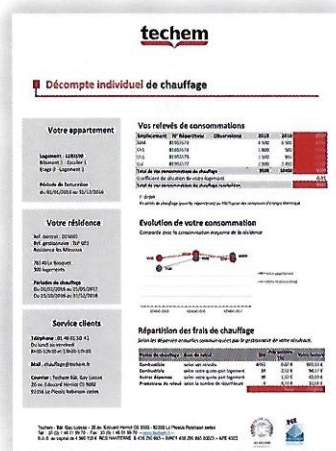
Votre facture de chauffage sera maintenant calculée selon la répartition ci-dessous.

 CHARGES COLLECTIVES DE CHAUFFAGE	 RÉPARTITION INDIVIDUELLE DES FRAIS DE CHAUFFAGE
Facture de combustible du chauffage collectif	70%* selon les consommations individuelles <small>* Selon l'arrêté du 27 août 2012</small>
	30%* aux tantièmes

Répartition des dépenses énergétiques
Hors coût du réchauffage de l'eau chaude sanitaire

Vous pourrez recevoir votre décompte individuel par votre gestionnaire, joint à vos charges de logement.

Exemple d'un décompte individuel de chauffage



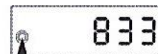
Comment ça fonctionne ?

Installé sur chaque radiateur de votre logement, le répartiteur enregistre votre consommation de chauffage.

Équipés d'un module radio intégré, les appareils de mesure sont relevés à distance sans entrer dans votre logement.

La consommation indiquée sur l'appareil est remise à zéro chaque année après la répartition des frais de chauffage.

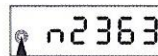
Comment lire ma consommation ?



Consommation de la période actuelle



Consommation de l'année précédente



N° identification de l'appareil



Consignes d'usage

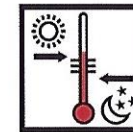
Le répartiteur est un appareil en location. Afin de garantir son bon fonctionnement, il ne faut pas : couvrir, coffrer, mouiller, peindre, endommager ni démonter l'appareil.

Si votre répartiteur a une sonde déportée, les câbles ne doivent pas être coupés.

Comment faire des économies ?



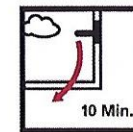
Fermer les volets et les rideaux pendant la nuit permet d'économiser jusqu'à 20% d'énergie.



Réduire la température du radiateur de 5°C une heure avant le coucher permet d'économiser jusqu'à 30% d'énergie.



Contrôler l'étanchéité des joints de fenêtres permet de réduire les pertes de chaleur.



Ouvrir rapidement les fenêtres en grand permet d'aérer tout en préservant la chaleur accumulée dans les meubles et les murs et de réchauffer ainsi l'air frais lorsque les fenêtres sont refermées.

